

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 051f08

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

La dérive commerciale du sport met en danger le modèle sportif européen, alerte l'APCE

Strasbourg, 24.01.2008 - L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), réunie cette semaine à Strasbourg, a aujourd'hui alerté les Etats membres du développement sans précédent de la dimension économique de certains sports professionnels, notamment en raison des droits de retransmission télévisée. Cette tendance, ont dit les parlementaires, met en risque le modèle sportif européen : un modèle démocratique servant à garantir que le sport reste ouvert à tous.

En suivant les propositions du rapporteur, José Luís Arnaut (Portugal, PPE/DC), l'Assemblée a demandé aux gouvernements européens de « soutenir le modèle sportif européen fondé sur les principes jumeaux de solidarité financière et d'ouverture des compétitions ». Il faut plus de collaboration entre les autorités sportives et les pouvoirs publics, ont-ils dit, pour lutter contre la corruption, la traite de jeunes athlètes, le trucage de matches et les paris illégaux.

Les parlementaires ont demandé la reconnaissance de la spécificité du sport et la protection de l'autonomie des fédérations sportives. « La contribution inestimable des centaines de milliers de volontaires dans le domaine du sport » devrait être reconnue, ont-ils dit, tout en demandant qu'ils soient soutenus « aussi souvent que nécessaire d'un point de vue fiscal ou autre ».

Le Président de l'UEFA, Michel Platini, qui s'est adressé aux parlementaires dans le cadre du débat, a salué le travail du rapporteur et a dénoncé « l'influence perverse de l'argent » dans le sport qui réduit « en spectacle ce qui est une discipline ».

Selon M. Platini, « contrairement à certaines idées reçues, le sport en Europe repose quasi exclusivement sur le bénévolat. 99% des clubs et organisations sportives en Europe sont des organisations à but non lucratif et font partie d'une structure pyramidale garante d'un fonctionnement démocratique et transparent. Et ce sont ces bénévoles et ces organisations sportives européennes qui assurent ce fragile équilibre et permettent la transmission et la pérennité des valeurs du sport ».

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).